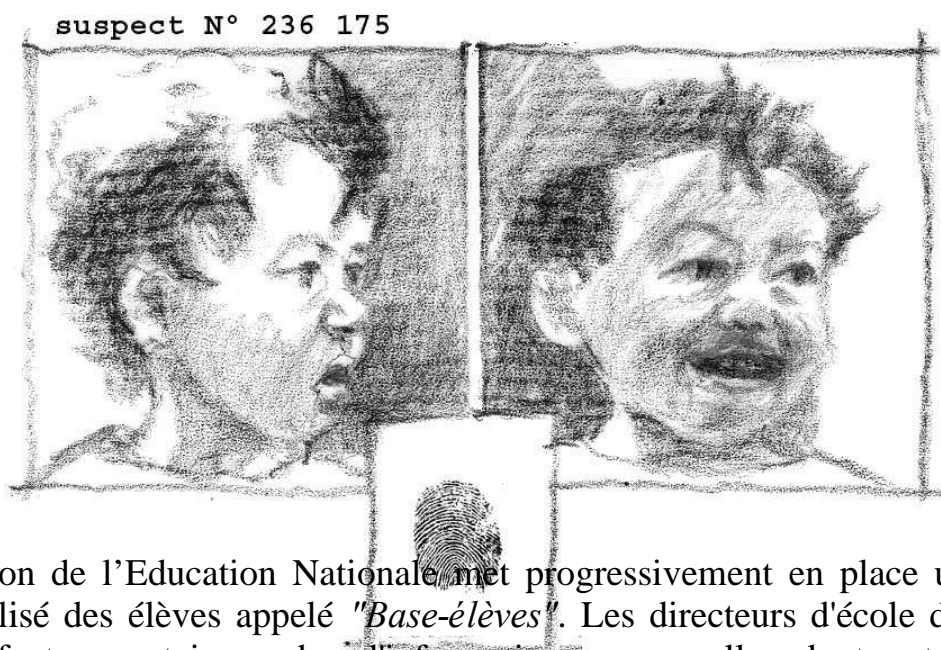


# NOS ENFANTS FICHÉS À L'ÉCOLE !



L'administration de l'Education Nationale met progressivement en place un système de gestion centralisé des élèves appelé "*Base-élèves*". Les directeurs d'école devront fournir sur chaque enfant un certain nombre d'informations personnelles, dont certaines devraient rester confidentielles comme c'était le cas jusqu'à présent. Par exemple :

- les "*origines*" géographiques de l'enfant, la *langue* parlée à la maison,
- ses *difficultés scolaires*, son suivi spécialisé (RASED), ses *absences*,
- son *suivi médical, psychologique* ou *psychiatrique* éventuel,
- la *situation de sa famille* (suivi social).

Ces renseignements seront centralisés et conservés dans un fichier informatique national.

- Ils seront en partie ou en totalité accessibles au Maire comme prévu dans la loi de prévention de la délinquance.
- Ils pourraient éventuellement être croisés avec le fichier de la CAF pour priver d'allocations familiales les familles des élèves absents.
- Enfin les renseignements sur la nationalité et l'origine des enfants pourront faciliter le travail de la police pour repérer les familles sans-papiers.

**Acceptez-vous que vos enfants soient ainsi fichés ? Acceptez-vous que des renseignements confidentiels sur vous, votre famille, vos enfants, soient partagés entre l'école, les services sociaux, la mairie, la police et la justice ?**

**NON AU FICHER BASE-ÉLÈVES !**

*Chacun a droit au respect de sa vie privée.*

**Que pouvons-nous faire ?**

- demander aux directeurs d'école que le fichier "*Base-élèves*" soit évoqué au Conseil d'Ecole,
- contacter les associations de parents d'élèves pour qu'elles se mobilisent sur ce sujet,
- écrire au recteur d'académie 53 av Cap de Croix 06100 NICE,
- en parler autour de nous en manifestant notre désaccord !